



## COMMUNIQUÉ DE DÉMENTI OFFICIEL

Dans une vidéo diffusée sur Tiktok par la page « *Cheikh 🇨🇮 Politics 🌎* », sous le titre erroné et diffamatoire : « *Détournement du DAF ministère du transport* », il apparaît clairement que le sujet traité est en réalité en lien avec un autre qui a récemment fait la Une de plusieurs publications, sans aucun rapport avec le Ministère des Transports, encore moins avec sa Directrice des Affaires Financières (DAF) dont les états de service sont exemplaires.

**Le Ministère des Transports voudrait par la présente s'insurger contre de tels agissements et apporter un démenti formel à la mise en cause de sa DAF.**

Le Ministère des Transports n'est donc aucunement concerné par les faits évoqués. Il déplore cette désinformation et appelle les créateurs de contenus à faire preuve de rigueur dans la vérification des informations avant toute publication, en particulier lorsqu'il s'agit de sujets sensibles impliquant des institutions publiques.

En conséquence, le Ministère des Transports invite instamment l'auteur de la publication à **retirer le contenu erroné et à publier une rectification claire** afin de rétablir la vérité.

En tout état de cause, le Ministère des Transports se réserve le droit d'engager les poursuites appropriées auprès des autorités compétentes contre les auteurs de cette publication et toute personne ayant contribué à sa diffusion, conformément aux dispositions légales en vigueur en Côte d'Ivoire.

La Direction de la Communication et  
des Relations Publiques